



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.S IMT et de sa Section tennis le 6 novembre 2025 de 12h45 à 14h en G010

Présents : Fanny LEVY PROVENCAL (ASTGEN), Franz BERTIN, Eric BOURHIS, Marine CARAYON, Caroline COQUET, Frédéric CURMIN, Stéphane DEHORS, Benoit JEAN, Slim KAMOUN, Olivier LEROY, François PEREZ, Xavier VASSEUR, Hannah VRTIC-ZENINO, Marie DEGLI-ESPOSTI (GUENINI).

Représentés : Audrey GALLINEAU, Audrey HEINRY, Ludovic STOURM, Estelle ASSAF, Laurence HERPIN, Mourad DEBBABI, Sivani SATKUNAVEL, Quentin SARR, Sadia BOUTEKKA, Séverine VIALAT, Catalin FETITA, Céline BOUROUBI, Salah DELHOUM, Eric COLLERY, Philippe MITON, Géraldine DE VANSSAY, Marion BONDU, Sylvie BOURDARIAS.

Ordre du jour

Ouverture de la séance à 12H48

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président de l'A.S IMT Evry et le Président de la section tennis.

32 personnes présentes ou représentées.

La majorité est à La moitié des présents +1 voix : 17 voix.

Président de séance : Stéphane DEHORS.

Secrétaire de séance : Caroline COQUET.

2. Rapports moraux 2024/2025 par le Président de l'A.S IMT Evry et le Président de la section tennis – information

Présentation du bilan moral 2024/2025 par Stéphane DEHORS.

- 165 personnes ont adhéré durant l'année 2024/2025.
- Les événements sportifs suivants ont été organisés :
 - 1/2 journée sport personnel
 - A eu lieu le 5 juin 2025 (124 personnes inscrites)
 - Autres événements sportifs
 - Sortie B14 le 08 avril 2025
 - Soirée tennis le 27 juin 2025 pour les adhérents de la section tennis
 - Journée qualification Roland Garros le 22 mai 2025 pour les adhérents de la section tennis
 - Soirée futsal en juin 2025
 - Championnat Corporatif de tennis
 - Sénior messieurs : 2 équipes engagées
 - Sénior femmes : 1 équipe engagée
 - Open de l'A.S IMT Evry 2025 (du 28 avril 2025 au 15 mai 2025)
 - Environ 130 joueurs inscrits
 - Equipe Projet GATE : participation à l'organisation
 - Implication AS IMT : Stéphane DEHORS et Benoît JEAN cotuteurs
 - Achats divers effectués :
 - Petit matériel : balles de tennis, matériel salle de musculation.



3. Rapport financier 2024/2025 de l'A.S IMT Evry et de sa section tennis par le Trésorier de l'A.S IMT Evry- information

Présentation du bilan financier 2024/2025 par Olivier LEROY et vote.

Recettes : 17 452.25 €

Dépenses : 15 386.84 €

Il y a 10 263.91 euros en banque au 30/09/2025.

4. Vote du quitus – Vote

Proposition de résolution : L'assemblée Générale donne quitus aux administrateurs.

Pour : 32 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

La résolution est adoptée.

5. Présentation des projets 2025/2026 par le Président de l'A.S IMT Evry et par le Président de la section tennis – information

Présentation des projets par Stéphane DEHORS.

- 131 personnes (au 15/10/2025) ont déjà adhéré pour l'année sportive 2025/2026, soit 3 adhésions de plus à la même période lors de l'exercice précédent
- Organisation 1/2 journée sport personnel
 - Date prévisionnelle : potentiellement le 4 juin 2026
 - Challenge sportif par équipes
 - Nouvelles épreuves par équipe et en libre
- Autres événements sportifs organisés en fonction des disponibilités des membres de l'AS IMT
 - Bowling
 - B14
 - Laser game
 - Koezio
 - Initiation golf (practice)
 - Roland Garros
 - Hall u need
 - Sensas
 - Ouvert à propositions, en fonction du budget voté
- Mise en place de cours encadrés tout au long de l'année
- Championnats organisés
 - Championnats corporatifs de tennis Séniors dames (1 équipe) et messieurs (2 équipes)
 - Open de l'A.S IMT Évry (du 25 avril 2026 au 13 mai 2026) Tournoi CNGT 3 étoiles homologué par la FFT
 - 1 Equipe Projet GATE
 - Dotation 8 K€
- Achats divers
 - Remboursement des licences de tennis

6. Présentation des projets d'achat - information

Le conseil d'administration de l'AS IMT prévoit l'achat de divers équipements, tels que :

- Souffleur sans fil
- Appareils de musculation, dont un tapis de course
- Petits équipements sportifs : balles, haltères, disques, stop disques
- Objets promotionnels à destination des adhérents

7. Présentation du budget prévisionnel 2025/2026 de l'A.S IMT Evry et de la section tennis par le Trésorier de l'A.S IMT - Vote

Présentation du budget par Olivier LEROY.

Recettes prévisionnelles estimées : 14 300 €

Dépenses prévisionnelles proposées : 15 480 €

Proposition de résolution : L'assemblée Générale donne quitus aux administrateurs.

Pour : 32 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

La résolution est adoptée.

8. Modification du règlement intérieur - Votes

Le conseil d'administration de l'AS IMT souhaite modifier les articles 2.1, 2.2 et 2.3 du règlement intérieur.

Les modifications apparaissent en rouge ci-dessous.

Article 2.1 Adhésion à l'association

Le montant des « adhésion » ~~est décidé par le conseil d'administration et voté en assemblée générale défini par le Conseil d'administration, avec validation en Assemblée Générale par un vote et affichage sur le site web.~~

[...]

Article 2.2 Adhésions durant l'été

Une adhésion partielle à l'association est possible durant l'été (du 20 juin au 22 septembre).

~~Le montant de cette adhésion s'élève à 5 euros.~~

Cette adhésion donne droit à accéder aux installations sportives et aux activités en libre-service.

À la fin de la période, si le membre souhaite renouveler son adhésion pour l'année à venir, il devra s'acquitter de la cotisation annuelle.

~~Le montant de la part "cotisation" est défini par le Conseil d'administration, avec validation en Assemblée Générale par un vote et affichage sur le site web.~~

~~Le montant de la part "activité" est équivalent à un trimestre dû.~~

~~Le montant de la part "licences" reste indivisible.~~

Article 2.3 Inscriptions aux activités encadrées ou libres

~~[...] Les tarifs aux activités sont définis par le Conseil d'administration avec validation en Assemblée Générale par un vote et affichage sur le site web.~~

Proposition de résolution : L'assemblée Générale donne quitus aux administrateurs.

Pour : 32 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

La résolution est adoptée.

9. Election des membres du Conseil d'Administration de l'A.S IMT Evry – Vote

- Membres sortants se représentant :
 - Caroline COQUET – élue à l'unanimité
 - Stéphane DEHORS – élu à l'unanimité
 - Olivier LEROY – élu à l'unanimité
 - François PEREZ – élu à l'unanimité
 - Mourad DEBBABI – élu à l'unanimité
 - Xavier VASSEUR – élu à l'unanimité
 - Marine CARAYON – élue à l'unanimité
 - Eric BOURHIS – élu à l'unanimité



- Membres sortants ne se représentant pas :
 - Frédéric CURMIN
 - Fanny LEVY-PROVENCAL
- Candidats se présentant :
 - Hannah VRTIC-ZENINO - élue à l'unanimité
 - Marie DEGLI-ESPOSTI - élue à l'unanimité

Proposition de résolution : L'Assemblée Générale élit les candidats proposés.

Pour : 32 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

La résolution est adoptée.

10. Election des membres du Conseil d'Administration de la section tennis – Vote

- Membres sortants se représentant :
 - Stéphane DEHORS – non élu à l'unanimité
 - François PEREZ – non élu à l'unanimité
 - Mourad DEBBABI – non élu à l'unanimité
 - Marine CARAYON – non élue à l'unanimité
 - Olivier LEROY – non élu à l'unanimité
 - Xavier VASSEUR – non élu à l'unanimité
- Membres sortants ne se représentant pas :
 - Frédéric CURMIN
- Candidats se présentant :
 - Hannah VRTIC-ZENINO – non élue à l'unanimité

Proposition de résolution : L'Assemblée Générale élit les candidats proposés.

Pour : 0 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 32 voix

La résolution n'est pas adoptée.

➤ Rappel de l'article 14, alinéa 6 des statuts :

« Si l'Assemblée Générale d'une section n'arrive pas à élire son Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration de l'association gèrera par intérim la section jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. »

11. Fin de séance

La totalité des points à l'ordre du jour ayant été abordée, la séance est levée à 13H54.

Fait à Evry Courcouronnes, le 6 novembre 2025

Signature du président de
séance
Stéphane DEHORS

Signature du secrétaire de
séance
Caroline COQUET